





LA Tête
DANS LES
NUANCES

Un balado de réflexions publiques
ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazettemauricie.com |   

PRODUIT PAR
la gazette

PRÉSENTATEUR OFFICIEL
CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL
LE TEMPS D'UNE PINTÉ

Épisode 7 en ligne dès maintenant !

GRATUIT
MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES
MAI 2021 - VOLUME 36 - NUMÉRO 8
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM



DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun



PHOTO : DOMINIC BÉLUSE

Une crise du logement bien réelle à Trois-Rivières

PAGES 16 ET 17

ENVIRONNEMENT

Éloge des moustiques

PAGE 4

HISTOIRE

Qui est le véritable fondateur de Trois-Rivières ?

PAGE 6

ÉCONOMIE

Des investissements insuffisants dans le logement

PAGE 3

CHIFFRES DU MOIS

En date du 14 avril 2021,
il y avait selon la Société
d'habitation du Québec

**8 projets d'habitation en
développement (207 logements)
et en construction
(45 logements) à Trois-Rivières**

Source : SHQ



SOMMAIRE

OPINION – PAGE 2

ÉCONOMIE – PAGE 3

ENVIRONNEMENT – PAGE 4

MAURICIE RÉCOLTE – PAGE 5

HISTOIRE – PAGE 6

CULTURE – PAGES 8 ET 9

GRANDS ENJEUX
PAGES 12 ET 13

INTERNATIONAL – PAGE 14

CITOYEN.NES DU MONDE ET DE
CHEZ NOUS – PAGE 15

CRISE DU LOGEMENT À TROIS-RIVIÈRES
PAGES 16-17

ÉCO COMMUNAUTÉ – PAGE 18

CHANGE LE MONDE UNE ŒUVRE
À LA FOIS – PAGE 18

PAROLE AUX AUTOCHTONES – PAGE 19

MÉDIAS PARTENAIRES – PAGE 19

Pandémie et pauvreté : où en sommes-nous ?

Quelle que soit la crise qui nous tombe dessus, les populations les plus vulnérables au plan socio-économique sont celles qui habituellement en subissent davantage les conséquences. La crise provoquée par la pandémie ne déroge pas à la règle. Déjà on observait, lors des premières semaines de transmission du coronavirus, que les foyers d'éclosion touchaient certaines communautés plus sévèrement que d'autres. On signalait en effet, en avril 2020, que Montréal-Nord, l'un des quartiers les plus pauvres de la ville, était devenu l'épicentre de la pandémie à Montréal.



RÉAL BOISVERT

Depuis lors, la COVID-19 atteint toujours des sommets à certains endroits. C'est le cas de l'Ontario. Il en va de même pour la Capitale nationale, l'Outaouais et Chaudière-Appalaches qui sont touchées de plein fouet. On ne saurait toutefois imputer l'ampleur du phénomène à la pauvreté, car ces régions ne sont pas les plus défavorisées du Québec. Bien au contraire ! De toute façon, les statistiques recueillies à cette échelle ne permettent pas d'isoler un facteur en particulier pour expliquer la prévalence territoriale de telle ou telle affection et des conséquences.

Ce qui ne nous empêche en rien de savoir que pour la population en général, la pandémie ne sévit pas à l'aveugle et que la désorganisation qu'elle entraîne ne touche pas tout le monde avec la même intensité. Elle affecte davantage les hommes et les femmes vulnérables au plan socio-économique. Parmi eux, on pense aux femmes monoparentales, aux personnes seules, aux jeunes vivant en milieu défavorisé, à certaines communautés culturelles, aux personnes handicapées, aux autochtones, aux travailleurs à temps partiel et autres. Ces populations sont aussi plus souvent aux prises avec des problématiques de santé mentale, de démotivation et de décrochage scolaire, d'insécurité alimentaire, de suicide. Bref, la cause est entendue, COVID-19 frappe plus durement les pauvres, dégrade leur santé et creuse les inégalités.

Pour illustrer la chose, prenons le cas des personnes qui sont bénéficiaires de l'aide sociale. Leurs prestations ne sont pas ajustées en fonction de la gravité de la pandémie. Pourtant, il leur en coûte beaucoup plus cher pour se loger et se nourrir en raison de l'augmentation récente des prix de la nourriture et du logement. Comme de fait, leur manque à gagner a des répercussions sur l'achat de masques ou autres produits désinfectants. Ils sont plus nombreux à payer en espèces. La distanciation physique est plus difficile dans les espaces restreints qu'ils occupent, notamment en raison de la densité du territoire, de la promiscuité et de la salubrité des loyers. Bref, le lien entre la pauvreté et la pandémie ne fait plus aucun doute.

(...) la résistance à la vaccination observée en milieu de pauvreté dans les premiers quartiers de Trois-Rivières s'expliquerait par le fait que plusieurs ne savent pas lire, n'ont pas accès à Internet, sont mal informés ou ne comprennent pas les enjeux à la transmission communautaire.

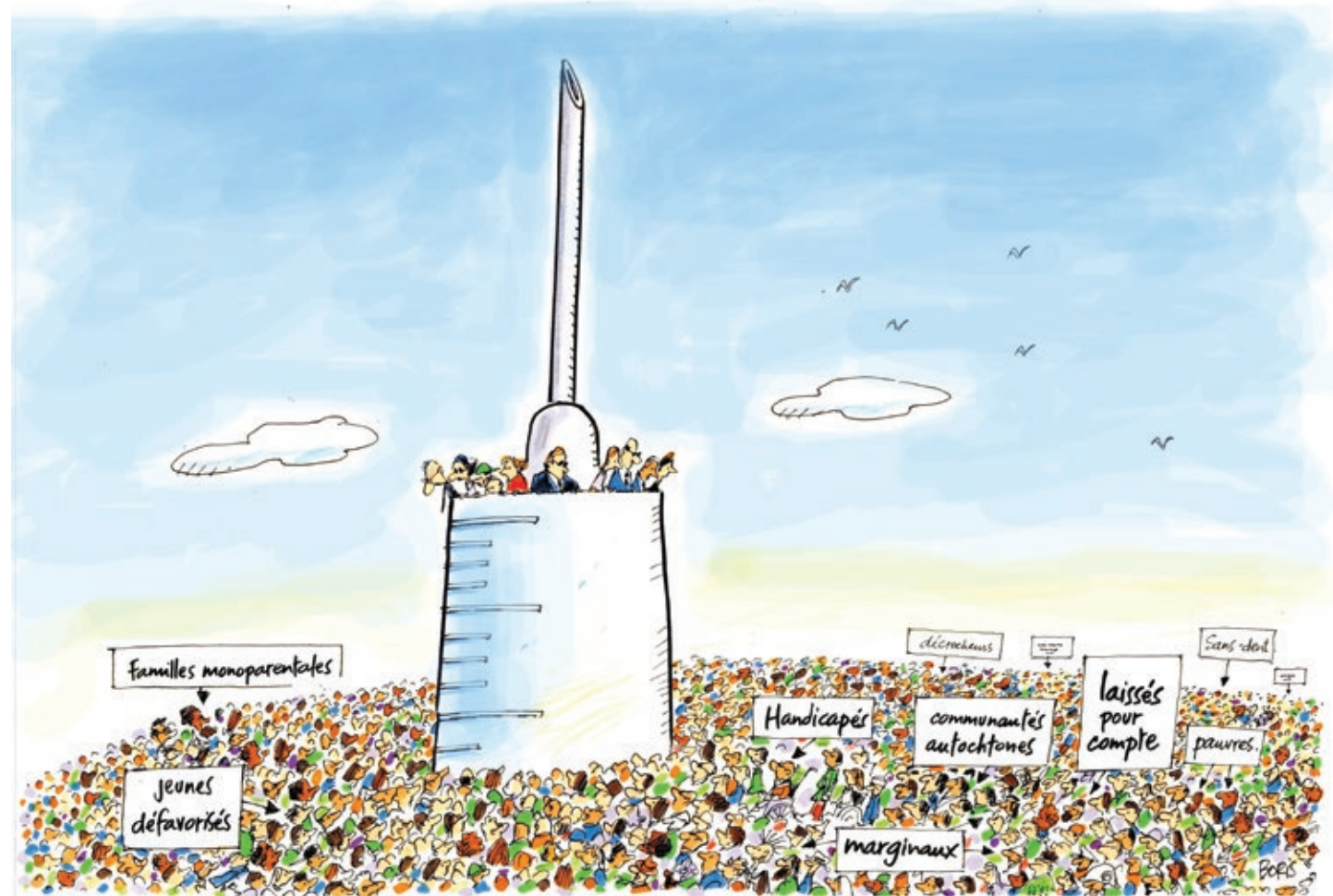
Comme les revers de la vie s'acharnent plus souvent sur les mêmes gens, il se trouve que les personnes en situation de pauvreté ne sont pas vaccinées au même rythme que l'ensemble de la population. C'est du moins le témoignage que livrait récemment

la coordonnatrice générale de COMSEP, Sylvie Tardif, dans les pages du Nouvelliste. Rappelons que cette femme sait de quoi il en retourne quand elle parle de pauvreté. Selon elle, la résistance à la vaccination observée en milieu de pauvreté dans les premiers quartiers de Trois-Rivières s'expliquerait par le fait que plusieurs ne savent pas lire, n'ont pas accès à Internet, sont mal informés ou ne comprennent pas les enjeux à la transmission communautaire. Le centre de vaccination est éloigné de leur domicile, ce qui n'arrange rien. Le CIUSSS n'a toujours pas répondu à la proposition d'accueillir une clinique de vaccination au rez-de-chaussée de sa bâtisse de la rue Saint-François-Xavier.

Parlant du CIUSSS, plusieurs organismes, dans un souci d'adapter leurs interventions aux caractéristiques et aux besoins des populations qu'elles desservent, consultaient régulièrement l'Atlas des inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec. On trouvait là des informations de première importance sur la situation socio-économique et socio-sanitaire des communautés de la région, soit les quartiers ou les paroisses dans les villes ou les villages en milieu rural. Or ce site, pour une raison ou pour une autre, n'est plus accessible. Dommage. Les informations relatives au coronavirus colligées à cette échelle nous seraient bien utiles dans l'arsenal des moyens pour combattre la pandémie, en particulier là où elle se fait sentir avec le plus de vigueur et pour intervenir auprès des groupes d'individus qui en subissent les plus graves conséquences.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

BORIS



Pour plus de contenu, visitez-nous
au gazettemauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

www.gazettemauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
[@GazetteMauricie](https://twitter.com/GazetteMauricie)

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Québec

Des investissements insuffisants dans le logement social

Depuis quelques années, la crise du logement ne cesse de s'aggraver et de s'étendre sur tout le territoire du Québec. Les logements sont non seulement insuffisants, mais aussi trop petits et inabordables. Selon le dernier recensement, près de 250 000 ménages québécois éprouvent des difficultés à combler leurs besoins en logement.



ALAIN DUMAS

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS ABORDABLES

La SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) considère comme inabordable un logement dont le prix est supérieur à 30 % du revenu du locataire. Selon le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), 195 000 ménages québécois consacraient plus de 50 % leur revenu pour le loyer avant la pandémie. C'est donc dire que le prix des logements est déjà trop élevé pour bon nombre de locataires au Québec.

En plus de leur cherté, les appartements disponibles se font de plus en plus rares, comme l'indique le bas taux d'occupation des logements. Lorsque ce taux est inférieur à 3 %, le marché se trouve en situation de pénurie. C'est le cas actuellement au Québec, où le taux moyen d'occupation est de 2,5 %. Notons que des villes comme Trois-Rivières et Sherbrooke affichent un taux aussi bas que 1,3 %.

Si certains se réjouissent de la hausse du taux d'occupation en 2020, il s'avère que celle-ci est due à la remise sur le marché des appartements Airbnb ainsi qu'à la construction d'immeubles à logements haut de gamme, lesquels sont inabordables pour les personnes à revenu modeste.

La pandémie a exacerbé la crise du logement, comme en témoigne la vague spéculative qui sévit dans le marché immobilier. De nombreuses habitations sont achetées et revendues dans le seul but d'encaisser des plus-values importantes. Des jardins évalue que le prix moyen des habitations augmentera de 36 % en 2020-2021. Le même phénomène existe du côté des immeubles locatifs où des acheteurs et des propriétaires évincent des locataires en prétextant y faire des rénovations, le but étant d'augmenter les loyers et par le fait même le prix de revente de l'immeuble.

Voilà pourquoi la hausse moyenne des loyers (6 % en 2020 selon la SCHL) est quatre fois plus élevée que le taux général d'inflation. Dans les régions urbaines, les hausses sont encore plus fortes; elles varient entre 10 % et 21 %. Il n'est donc pas



PHOTO : DOMINIC BÉLUSÉ

Le budget de Québec ne prévoit que 37,6 millions de dollars sur quatre ans pour la construction de 500 nouveaux logements. Or, les cibles des villes de Montréal, Québec, Gatineau, Trois-Rivières et Sherbrooke sont de l'ordre 2 500 logements sociaux pour la seule année 2021.

étonnant de constater que le taux de loyers impayés augmente depuis 2020.

L'ÉTAT DOIT INVESTIR ET INTERVENIR

Il va sans dire que des investissements massifs dans les logements sociaux sont nécessaires pour répondre aux besoins grandissants des locataires. Or, les montants alloués au logement social dans le dernier budget provincial ont déçu plusieurs intervenants et maires du Québec.

Le budget de Québec ne prévoit que 37,6 millions de dollars sur quatre ans pour la construction de 500 nouveaux logements. Or, les cibles des villes de Montréal, Québec, Gatineau, Trois-Rivières et Sherbrooke sont de l'ordre 2 500 logements sociaux pour la seule année 2021.

Québec a aussi annoncé 250 millions de dollars sur trois ans, mais ces sommes ne serviront qu'à accélérer la construction déjà

prévue de 5 000 logements sociaux. La friolose de Québec est d'autant plus surprenante qu'il recevra 272 millions de dollars du fédéral sur dix ans pour de nouveaux logements sociaux.

On est donc loin de la coupe aux lèvres, considérant que 11 000 logements déjà annoncés par le passé ne sont toujours pas réalisés et que 38 000 ménages sont en attente d'un logement social.² C'est pourquoi le FRAPRU demande au gouvernement de lancer un vaste chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans afin de répondre aux besoins urgents. De tels investissements ne risquent pas d'alourdir la dette publique, car ces immeubles constituent un actif et une source de revenus pour le gouvernement.

TAXER LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Considérant que la spéculation immobilière risque d'empirer l'abordabilité des

logements, le moment n'est-il pas venu d'instaurer une taxe sur la spéculation immobilière? Deux économistes de la Banque de Montréal³ ont proposé récemment une telle taxe sur le gain en capital pour les habitations achetées dans le seul but d'être revendues à un prix plus élevé. Cette idée commence à germer, comme en témoigne la nouvelle taxe fédérale de 1 % sur la valeur des résidences achetées mais inutilisées par des étrangers. Cette taxe, qui devrait rapporter 700 millions de dollars en quatre ans, permettrait ainsi de financer la construction de nouveaux logements sociaux.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site [gazetteauric.com](https://www.gazetteauric.com)



Éloge des moustiques



Au printemps, des villes comme Trois-Rivières procèdent à l'épandage du Bti (Bacillus thuringiensis israelensis) afin d'empêcher les larves de moustiques de se développer dans les mares d'eau. Cette pratique est remise en question pour ses effets sur les écosystèmes comme celui de la Tourbière Red Mill.

CRÉDITS : DOMINIC BÉRUBÉ

STÉPHANIE DUFRESNE



Avec le retour des moustiques, il convient de nous rappeler le rôle important que jouent ces insectes dans la nature.

Depuis plusieurs années, les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, tout comme plusieurs autres municipalités de la province, octroient des contrats d'épandage du pesticide Bti (Bacillus thuringiensis israelensis) dans les milieux humides et les cours d'eau situés en périphérie des quartiers résidentiels. Ces traitements visent à éradiquer les larves de moustiques et de mouches noires avant qu'elles ne deviennent des insectes adultes qui incommode les résidents.

LE RÔLE FONDAMENTAL DES MOUSTIQUES

Pendant quelques semaines, certaines espèces de moustiques peuvent être agressives envers les animaux à sang chaud, humains et non humains, car leurs femelles piquent pour se nourrir de sang. Cependant, ces millions d'insectes, qui émergent au printemps des mares, marécages et cours d'eau, remplissent un rôle fondamental au sein des écosystèmes. À la base de la chaîne alimentaire, tout juste après les végétaux, ils contribuent à soutenir une panoplie d'autres organismes vivants.

Dans les cours d'eau, les larves dégradent la matière en suspension, ce qui la rend disponible à d'autres insectes et aux plantes. Devenus adultes, les moustiques et les

mouches servent de proies à une multitude d'espèces d'oiseaux, de poissons, de grenouilles et de chauve-souris, entre autres.

L'ÉRADICATION DES LARVES : UNE PRATIQUE CONTROVERSÉE

L'insecticide Bti utilise une bactérie qui tue la majorité des larves de ces insectes en produisant une protéine qui leur perce l'estomac. Bien que ce produit soit considéré comme non toxique pour les humains et les autres mammifères, son utilisation est de plus en plus contestée.

Des groupes de citoyens, dont la Coalition Biodiversité - Non au Bti, qui regroupe des militants de plusieurs municipalités incluant Trois-Rivières et Shawinigan, s'inquiètent des effets de l'utilisation à large échelle de ce produit. Christiane Bernier, une résidente de Trois-Rivières, est d'avis qu'on banalise la destruction de la biodiversité : le Bti « détruit un maillon de la chaîne alimentaire utile à plusieurs animaux à une période de l'année où ils en ont le plus besoin pour nourrir leurs bébés. Vous vous dites « pas grave, ils vont manger autre chose ». Le problème est qu'il n'y a presque plus « autre chose », dû à l'étalement urbain et aux pesticides agricoles. »

Des scientifiques émettent aussi certains doutes quant à l'utilisation systématique du larvicide. Les études d'une chercheuse québécoise, Brigitte Poulin, qui exerce dans le sud de la France, ont notamment montré que l'épandage de Bti n'affecte pas seulement les moustiques, mais aussi les larves d'autres espèces d'insectes (telles que les chironomes) qui constituent une grande partie de la nourriture disponible dans les

écosystèmes aquatiques. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec émet également certaines réserves. Dans un document préliminaire d'orientation de 2019, il considère que puisque le Bti peut « causer une réduction importante des insectes visés et non visés par le traitement », le principe de précaution devrait s'appliquer. Il recommande « d'utiliser des méthodes alternatives et économiques pour les municipalités, telles que les pièges à moustiques qui réduisent les densités des moustiques piqueurs localement. »

Or, cette année, 42 municipalités du Québec auraient obtenu un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'utilisation de Bti sur leur territoire. Christiane Bernier et ses collègues compilent ces données depuis trois ans. En comptant les municipalités qui s'associent aux demandeurs de permis, le Bti serait autorisé dans 63 municipalités de la province. Toutefois, selon les certificats et rapports étudiés par le groupe de citoyens, l'épandage se ferait également dans une quarantaine de municipalités limitrophes. « Par exemple, Trois-Rivières fait épandre à Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Maurice et Champlain afin d'assurer l'efficacité du résultat sur son territoire. Si on compte tout ça, la superficie du territoire qui reçoit du Bti au Québec est énorme » déduit madame Bernier.

REDONNER SA PLACE AU MARINGOUIN

Dans son livre Le moustique, par solidarité écologique, le professeur d'entomologie retraité de l'UQTR, Jean-Pierre Bourassa, fait une démonstration éloquent de l'importance de ces insectes dans notre

environnement. En outre, les moustiques sont des « agents de l'équilibre naturel » qui contribuent à enrichir, au point de vue énergétique, les écosystèmes terrestres et humides. Il nous invite à considérer le moustique, « l'une des créatures les plus extraordinaires auxquelles l'évolution ait donné naissance », comme un partenaire. « Ignorer leurs fonctions écologiques, c'est aussi ne pas comprendre les besoins de notre Terre », écrit-il.

La biodiversité est en chute libre dans le monde. Le constat du dernier rapport Planète vivante du WWF est effarant : leur indice révèle « un déclin de 68 % en moyenne des populations d'espèces vertébrées en moins d'un demi-siècle. » Les populations d'espèces vivant dans les habitats d'eau douce ont souffert « du déclin le plus vertigineux, avec une perte de 84 % depuis 1970. »

Dans ce contexte, s'il paraît sensé de vouloir réduire le nombre de moustiques porteurs de maladies telles que la malaria et la fièvre dengue dans certaines régions du monde, on peut se questionner sur la pertinence, sous nos latitudes, de perturber l'ensemble de la chaîne alimentaire au nom de notre petit confort personnel. Un jour, il faudra bien comprendre que l'humain fait partie des écosystèmes et que pour assurer son propre avenir, il devra renforcer la résilience de la biodiversité, et non l'inverse. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

DÉCHIQUETAGE MOBILE DISPONIBLE!

GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe... chez vous

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

Ateliers Mieux-être

Jeudi, 13 mai à 19 h sur ZOOM
Ateliers Mieux-être : Les peurs

Jeudi, 27 mai à 19 h sur ZOOM
Ateliers Mieux-être : Le changement

Site web : www.epilepsiemcq.org

Coût : gratuit pour les membres
10\$ pour les non-membres

Pour information : 819 373-3211 poste 401
ou info@epilepsiemcq.org

epilepsie
mauricie / centre-du-québec

Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec est membre de l'Alliance Canadienne pour l'Épilepsie et de la Table de Concertation Provinciale en Épilepsie.

PUBLIREPORTAGE

MASKI RÉCOLTE : petit projet deviendra grand !



Des bénévoles lors d'une récolte de Maski récolte.

CRÉDIT PHOTO FRANÇOIS BERNIER

ISABELLE BORDELEAU
MEMBRE DU COMITÉ MAURICIE RÉCOLTE

C'est en 2018 qu'a germé une idée dont on parlera sur toutes les tribunes. En effet, Suzie Paquin, coordonnatrice de Maski en forme, un organisme qui prône les saines habitudes de vie, a lancé l'idée de récupérer les fonds de champs au lieu d'acheter des fruits et légumes pour les remettre aux organisateurs d'activités. On pourrait ainsi faire d'une pierre plusieurs coups : limiter le gaspillage alimentaire, permettre aux organisateurs d'offrir de meilleurs choix alimentaires aux visiteurs et reconnaître le travail des producteurs maraîchers locaux.

Avec l'aide de la SADC de la MRC de Maskinongé et d'une subvention de l'organisme M361et de sa plateforme 100°, le projet Maski récolte a été lancé au cours de l'été et les premières récoltes se sont tenues de septembre à novembre. Le concept est simple : on mobilise des volontaires pour cueillir les denrées qui autrement seraient laissées au champ par les producteurs, faute de main-d'œuvre, de rentabilité ou de temps. La récolte est ensuite divisée à parts égales entre les cueilleurs, les producteurs maraîchers et des organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire.

Cette première saison d'activité a permis de récolter 1 414 kg, a mobilisé 48 bénévoles et 7 producteurs maraîchers. Neuf organismes ont reçu des denrées. Fort de ce succès, Maski récolte a déposé une demande au Plan de développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC de Maskinongé pour financer la saison 2019. La saison s'est amorcée dès le début de l'été et a permis de multiplier les récoltes ainsi que les entrevues !

La notoriété du projet a rapidement dépassé les limites du territoire, tant et si bien que

la MRC Des Chenaux a souhaité implanter un projet similaire sur son territoire à l'été 2020. C'est ainsi qu'un nouveau comité s'est formé et qu'une saison de récolte a eu lieu sur un deuxième territoire de la Mauricie. Au même moment, l'organisme La Brouette s'est aussi montré intéressé à mettre en place un projet pilote à Trois-Rivières, ce qui a permis d'organiser quelques récoltes à l'automne 2020.

L'EFFET MULTIPLICATEUR
L'échange et la synergie développée entre les trois projets ont permis de clôturer la saison de récolte 2020 avec des résultats époustouffants : plus de 30 tonnes de fruits et légumes récoltés, 26 producteurs maraîchers ont ouvert leurs champs ou leurs potagers, tandis que 41 organismes ont bénéficié des denrées.

Devant les retombées importantes de ce projet et afin d'en assurer la pérennité, plus d'une vingtaine de personnes représentant autant d'organisations se sont regroupées en un comité régional. Celui-ci a pour mandat de réfléchir à la consolidation des projets locaux et aux pistes d'action pour développer des sources d'autofinancement, optimiser les ressources mais aussi déployer le projet dans d'autres territoires intéressés.

Après Maski, Des Chenaux et Trois-Rivières récolte, assistera-t-on à la naissance de Mékinac, Shawinigan ou Mauricie récolte ? C'est le pari que font les partenaires de ce projet porteur, qui travaillent sans relâche pour le développer dans toute la Mauricie. Les activités en 2020 ont été rendues possibles notamment grâce à la contribution financière du Centre de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires. 9

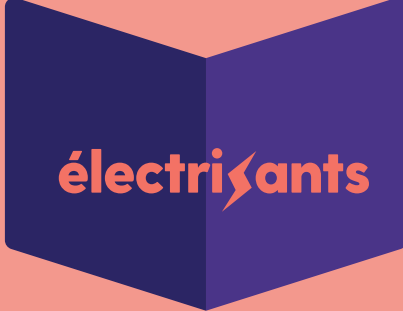


CRÉDIT PHOTO VALÉRIE PAQUETTE


brillants


émouvants


On fait de grands livres au Québec
Trouvez conseil à votre **bibliothèque** ou chez votre **libraire** d'ici !
jelisquebecois.com
En partenariat avec :
Québec 


électriçants

30 tonnes de fruits et légumes récoltés en 2020
Combien en 2021 ?
mauricierecolte@gmail.com - 873 255-7195

Qui est le véritable fondateur de Trois-Rivières ?

En septembre 2019, l'historien Yannick Gendron a fait paraître son livre sur les conditions entourant la mise en place et la défense du fort de Trois-Rivières, le 4 juillet 1634. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui.



JEAN-FRANÇOIS
VEILLEUX

En 2009, pour le 375^e anniversaire de Trois-Rivières, vous avez fait plusieurs recherches sur ce fameux « sieur de La Violette », largement diffusé par l'abbé J.-B.-Antoine Ferland dans son Cours d'histoire du Canada (1861). Que peut-on retenir de vrai derrière tout le mystère entourant ce personnage?

Nos connaissances sur La Violette sont très limitées. Outre le registre de baptêmes et de sépultures de la paroisse Immaculée-Conception de Trois-Rivières (1635-1679), qu'on appelle communément le Catalogue des Trépassés, aucun autre document n'y fait référence. Pas même les Relations des Jésuites alors que leur principal rédacteur est le père Paul Le Jeune qui est stationné à Trois-Rivières!

Le Catalogue ne mentionne La Violette qu'à trois reprises : dans l'introduction, à la barre de sa barque qui arrive à Trois-Rivières le 4 juillet 1634, puis comme parain dans deux actes de baptême, identifié comme commandant à Trois-Rivières. Ma plus grande fierté en ce qui concerne ce personnage a été de démystifier l'introduction au registre qui cache, entre autres, le rôle qu'occupe La Violette et son type d'embarcation : il est sans l'ombre d'un doute capitaine de barque, que certains prenaient pour une chaloupe, alors que c'est un navire de bonne dimension difficile à piloter dans les eaux tumultueuses du Saint-Laurent. Néanmoins, je reste persuadé qu'on trouvera de qui il s'agit vraiment, un jour. Mais il n'a pas l'étoffe d'un fondateur : pour moi, cela demeure un mythe qu'on nourrit depuis le XIX^e siècle.

Votre ouvrage s'intéresse au général de la flotte de la Compagnie de la Nouvelle-France, l'un des bras droits de Samuel de Champlain (1574-1635), fondateur de Québec en 1608. On sait que, dès 1603, Champlain avait témoigné de la beauté du territoire trifluvien et voulait s'y bâtir pour commercer. Quelles relations

entretenaient Bochart du Plessis et le père de la Nouvelle-France?

Théodore Bochart du Plessis est protestant. C'est l'homme de confiance du Cardinal de Richelieu qui a probablement été imposé en 1632 à la Compagnie de Caën exerçant le monopole du commerce des fourrures à la reprise de Québec – après l'intermède des frères Kirke (1629-1632). Les Relations ne décrivent pas leurs interactions. Par contre, Bochart seconde Champlain, se substitue à lui lorsqu'il se porte de plus en plus mal.

Rappelons la principale raison d'exister de la colonie : le commerce des fourrures. Alors, qui gère les échanges avec les Premières nations, particulièrement entre 1634 et 1636? Bochart lui-même. Il s'agit d'un directeur des opérations particulièrement talentueux. S'il est difficile de décrire les sentiments de Champlain à son égard, rien n'indique qu'il n'était pas satisfait de son travail, que les Jésuites ne cessent d'ailleurs de louer.

Avec votre collègue Pierre Saint-Yves, réalisateur et scénariste, vous avez traversé l'Atlantique afin d'avoir accès à de nouvelles sources. Un documentaire va raconter cette aventure. Qu'est-ce que les archives de la France, et lesquelles en particulier, ont pu vous apprendre sur l'histoire trifluvienne?

Les visites aux Archives municipales de Honfleur, aux Archives départementales du Calvados, au Musée de l'immigration française au Canada à Tourouvre, en 2008, nous ont livré très peu de secrets. Par contre, elles nous ont dévoilé un terrible constat : les guerres européennes successives et les révolutions ont causé des trous béants dans les archives. C'est pourquoi nous avons mis sur les recherches terrain et les rencontres avec les spécialistes de l'histoire religieuse et maritime lors de notre second voyage en 2017.

Cela nous a permis, entre autres, d'accéder au Château de Cornou, dans le Loiret, là où Théodore Bochart s'est marié à Louise de Thiballier, ou encore de rencontrer Franck Lestringuant à la Société d'histoire du protestantisme français à Paris. Chaque rencontre m'a permis de valider certaines

de mes hypothèses et de mieux comprendre l'époque et les lieux dans lesquels trempe Bochart. Nous étions littéralement sur ses traces : à Paris, lieu de sa naissance en 1607, à Nargis durant sa vie adulte, puis à Blaye, là où il a trouvé la mort et a été enseveli en 1653.

Nous soulignerons le 400^e anniversaire de Trois-Rivières dans moins de quinze ans, le 4 juillet 2034, la même année que le 500^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en Amérique du Nord. Sur quels enjeux ou quels aspects devrait-on miser pour orienter les préparations de ces commémorations?

Bonne question! Ça me permet d'aborder la création de l'organisme sans but lucratif Les donateurs de leçons, créé par un petit groupe d'historiens (dont je suis) et d'amateurs d'histoire, qui pavera la voie à la première publication d'une Histoire des Trifliviens en 2034.

Mais qu'est-ce que la « fondation »? En 2009, lors du 375^e anniversaire de Trois-Rivières, des membres des communautés autochtones nous reprochaient, à raison, d'ignorer leur présence avant et après 1634. Pourtant, il s'agit de retourner aux témoignages de l'époque, recensés dans les Relations, qui présentent plutôt l'implantation d'une habitation permanente à Trois-Rivières comme une résultante des bonnes relations entre Français et Autochtones. Le chef innu Capitanal verbalise cette demande à Champlain en mai 1633. L'endroit était fréquenté depuis des siècles par différentes Nations, bien avant l'arrivée des Européens. Il faut en tenir compte.

En ce sens, vaudrait-il mieux souligner le 400^e anniversaire de Trois-Rivières sur une année, entre mai 2033 et juillet 2034? La construction de l'habitation à partir de juillet 1634 vient en quelque sorte sceller l'alliance entre les Premières nations alliées et les Français conclue en mai 1633. Déjà, c'est une toute nouvelle façon de présenter l'histoire de Trois-Rivières : 1634 n'est qu'un jalon dans une histoire millénaire qui a été avant et se poursuit après cette date. 📖

ENTREVUE COMPLÈTE DISPONIBLE
sur notre site gazettemauricie.com



Couverture du livre L'énigme de Trois-Rivières – Théodore Bochart (1607-1653), personnage clé de notre histoire (2019, Perro Éditeur, 408 p.)



Une présence toujours active

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044



Il y a des
enfants qui ne
vont pas bien.
Les inviter pour
une activité
extérieure peut
leur faire du bien.



Découvrez plein
d'autres idées

Quebec.ca/soyonsattentifs



LE PETIT ASTRONAUTE,
Jean-Paul Eid, La pastèque
Jean-Paul Eid, que l'on connaît entre autre pour avoir signé les illustrations de la captivante bande dessinée *La femme aux cartes postales* parue en 2016 est de retour ce printemps avec un livre tout aussi intéressant mais beaucoup plus personnel cette fois-ci. En effet, la BD *Le petit astronaute* nous fait découvrir la vie de Tom, un petit garçon né avec une paralysie cérébrale, à travers les yeux de sa grande sœur Juliette. L'auteur, lui-même père d'un enfant handicapé, a choisi cette façon très touchante de présenter cette histoire inspirée de celle de sa famille et c'est probablement ce qui fait de cette bande dessinée une réussite. Un incontournable!



LES ENFANTS SONT ROIS,
Delphine De Vigan, Gallimard
Les enfants sont rois marque le retour attendu de Delphine de Vigan, une auteure très appréciée des lecteurs (et des libraires!). L'auteure, qui possède le talent incontestable de nous plonger chaque fois dans un univers différent, nous amène cette fois-ci au cœur d'une intrigue policière, à la recherche d'une fillette disparue. Et pas n'importe quelle fillette, il s'agit d'une youtubeuse adorée du public, dont la vie est présentée sur les réseaux sociaux par sa mère. Delphine de Vigan décortique un fait social inquiétant, écorchant au passage notre rapport aux médias sociaux et notre besoin de «likes». Un livre dérangeant et passionnant.



LA PRÉHISTOIRE DU QUÉBEC (Trois tomes),
Patrick Couture et Martin PM, éditions Fides
Quelle brillante idée des éditions Fides et de l'auteur Patrick Couture d'adapter en documentaire jeunesse le livre à succès *La préhistoire du Québec* d'abord destiné aux grands lecteurs. Les trois tomes couvrent chacun une thématique différente et sont illustrés avec humour par Martin PM. Les explications sont très claires et les faits amusants permettent de bien intégrer les informations tout en donnant envie de partager notre savoir à tout le monde! Une série idéale pour les jeunes curieux qui ont fait le tour des encyclopédies sur les dinosaures! Dès 8 ans.

SUGGESTIONS DE NOS CINÉPHILES

CHARLES FONTAINE

La dernière année est sans contredit celle de tous les changements. Le cinéma n'y a pas fait exception. Avec des lieux de diffusion fermés plus de la moitié de l'année, l'industrie a dû revoir ses façons de faire. Preuve par excellence s'il en est une, certains films en nomination aux Oscars 2021 n'ont jamais rencontré le public des salles obscures. Ce phénomène impensable avant la pandémie deviendra-t-il la norme? Chose certaine, de très bons films ont été faits pour les écrans au format réduit. En voici deux :



LES SEPT DE CHICAGO
États-Unis. 2020. Drame historique de Aaron Sorkin avec Eddie Redmayne, Sacha Baron Cohen, Joseph Gordon-Levitt
Aux États-Unis, l'année 1968 n'a pas été de tout repos. Alors que l'implication américaine s'intensifie dans la guerre du Vietnam sous les ordres du démocrate Lyndon B. Johnson, que les assassinats politiques se multiplient (Malcom X, Martin Luther King, Robert Kennedy) et qu'une élection présidentielle sonne le glas d'une décennie démocrate, la jeunesse progressiste prend les rues. Et lors de la convention nationale du parti démocrate à Chicago, divers groupes de la gauche politique viennent s'opposer à la guerre du Vietnam. La situation s'envenime rapidement et la manifestation prend des airs d'émeute. Les affrontements violents font plusieurs blessés, mais les services secrets démontrent qu'ils furent provoqués par les policiers. Le ministre de la Justice renonce à toute poursuite. Mais l'accession du républicain Richard Nixon au bureau ovale en 1969 change la donne et s'ouvre ainsi l'un des plus tristement notoires procès des États-Unis : celui des *Chicago Seven*. Sept leaders de la manifestation tournée en émeute, ainsi que le chef des Black Panthers, Bobby Seale, sont accusés de conspiration et

d'incitation à la révolte. C'est ce procès, présidé par l'infâme et partial juge Hoffman, que raconte Aaron Sorkin (*Le jeu de Molly*) dans *Les Sept de Chicago*.

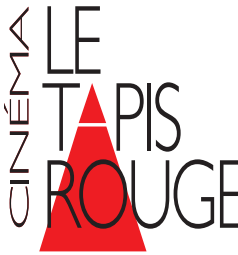
Avec des performances mémorables de Sacha Baron Cohen (*Borat, Le dictateur, Brüno*), d'Eddie Redmayne (*The Danish Girl, La théorie de l'univers*) et de l'implacable Frank Langella (*Frost/Nixon*), ce drame historique, par sa dénonciation du racisme et son engagement dans la lutte pour les libertés civiles, ne laisse personne indifférent. Construit sur les codes du film de procès, le récit se raconte suivant les événements de la Cour et de formidables ellipses montrant le passé des accusés et les points culminants des affrontements de 1968. Ponctué de joutes oratoires et de répliques assassines, le film réussit à maintenir une tension tout au long de ses 128 minutes et trouve une nouvelle résonance dans cette Amérique post-Trump.

LE PÈRE (THE FATHER)
Voir vieillir nos proches est une épreuve toujours difficile. Et c'est à ce drame ordinaire, ce passage obligé, que le scénariste Florian Zeller dédie son premier long-métrage. Celui-ci illustre avec brio cet épisode de la vie d'un père et sa fille. Malade et en proie à la démence, Anthony (Anthony Hopkins), un octogénaire têtu, provoque le départ de toutes les aidantes que sa fille Anne (Olivia Colman) engage. Solution d'abord temporaire, puis prolongée, le père vient habiter chez sa fille. Mais celui-ci est de plus en plus malade et les liens qu'il tisse avec le réel s'effritent peu à peu. Qui sont ces gens qui prétendent vivre chez lui? Où est sa fille Anne? Est-elle sortie faire des courses ou partie vivre en France avec son nouvel époux? N'était-elle pas divorcée? Toutes ces questions se bousculent et s'entremêlent de souvenirs dans la tête d'Anthony et celui-ci,



malgré toute la confiance qu'il porte envers Anne, craint l'éventualité d'être placé en institution.

Le duo étoile composé d'Anthony Hopkins (*Le silence des agneaux, Elephant Man, Les deux papes*) et d'Olivia Colman (*The Crown, La favorite, Broadchurch*) parvient à transcender la mise en scène parfois trop théâtrale de Zeller et offre une performance symbiotique des plus touchantes. Après avoir incarné les hommes durs, Hopkins étend sa palette d'acteur et laisse transparaître une vulnérabilité désarmante. Soulignant la perte cognitive d'Anthony, la réalisation et le montage du film désarçonnent à coup sûr et nourrissent une ambiguïté symptomatique de la perte d'emprise sur le réel qu'éprouve le personnage principal. Au dénouement seulement les choses se précisent et Zeller nous laisse mesurer l'ampleur de son génie.



TRUDEAU LANDRY
AVEC JÉRÔME LANDRY ET JONATHAN TRUDEAU
10 h

106.9 MAURICIE

COGECO MEDIA

Mot à mot : enjeu

Sous l’influence des énoncés politiques et des textes médiatiques, certains mots semblent acquérir un sens qu’ils n’ont pas. Tel est le cas du trop répandu enjeu.

MIREILLE PILOTTO
TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

« La hausse des loyers dans les quartiers populaires est un enjeu qu’il faut aborder. » Eh bien, non, l’augmentation des loyers n’est pas du tout un enjeu, mais bien un problème. De nos jours, on constate que de nombreuses personnes des milieux politiques et journalistiques n’osent plus désigner les choses par leur nom. Par peur de froisser, par paresse ou ignorance, je ne sais trop, mais elles peinent à affronter... le problème, justement.

Car un enjeu ne peut être que : 1) au sens propre, une somme d’argent, une mise qu’on risque au jeu et qui revient au vainqueur ; 2) au sens figuré, ce qu’on peut gagner ou perdre dans une entreprise, une action, une compétition ; et 3) par extension de sens, la question ou l’idée centrale d’un débat ou d’un domaine.

Ainsi, l’enjeu d’une partie de cartes peut être irrésistible aux yeux des joueurs invétérés. Par ailleurs, l’enjeu d’une campagne électorale consiste en la conservation, la perte ou la prise du pouvoir, selon les candidats en lice. De même, la protection de la biodiversité représente l’un des enjeux environnementaux du 21^e siècle.

Alors, comment éviter de saupoudrer de prétendus enjeux sur les ondes et les écrans ? Les remplacer – avantageusement, car on précisera ainsi sa pensée – par :

problème, difficulté, défi, cas, phénomène, situation, question, affaire, etc. On peut ensuite au besoin accentuer la nuance voulue en qualifiant le terme choisi : complexe, difficile, important, principal, majeur, redoutable, crucial, etc. Comme vous voyez, le choix est vaste.

Maintenant, peut-on utiliser indifféremment problème et problématique ? Non. Encore ici, on assiste souvent à un emploi vague et brouillon du mot problématique. Comme nom féminin, il signifie le plus couramment un ensemble ou une pluralité de problèmes ayant des éléments communs. Par exemple, la problématique de l’embourgeoisement des quartiers pauvres se manifeste dans plusieurs grandes villes du Québec. En effet, ce phénomène (et non pas cet enjeu) découle de plusieurs facteurs (ou problèmes). Comme adjectif, problématique veut dire que l’issue ou la solution n’est pas certaine, qu’elle pose problème. Par exemple, l’éradication du virus COVID-19 s’avère problématique.

Tout compte fait, à votre avis, quel était l’enjeu de cette chronique ? (Revoir la définition plus haut.) Je suis impatiente de lire vos réponses ! 

SOURCES DISPONIBLES sur notre **site gazetteauricie.com**

CONCOURS DE POÉSIE

ZONE CAMPUS

POÈTE:
Mélanie Viau



*kyrielle d'impostures
douloureuses*

ma peau est un palimpseste

*recouvert de milles détours
de plastiques, de verres et
de peur d'échouer*

vivre loin des maisons hurlantes

*froideurs des plaies inanimées
rassurantes*

*mes anciens jours froissées
chemises*

détaler peur aux mains

jointures blanches ravalier honte

qui m'égratigne les yeux

j'ai perdu des pas et des mains

fermez les lumières



CULTURE TROIS-RIVIÈRES

La culture fait du bien.

CULTUR3R.COM







Mon
REMÈDE CULTUREL
c'est de plonger
dans l'univers
d'un livre.



– **Émilie Papillon**
Employée CULTUR3R

Mon
REMÈDE CULTUREL
c'est de m'envelopper
d'un univers
musical.



– **David Leblanc**
Vidéaste

REMÈDE CULTUREL
REMÈDE CULTUREL
REMÈDE CULTUREL
REMÈDE CULTUREL
REMÈDE CULTUREL
REMÈDE CULTUREL

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 9

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.



Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés ?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 **Vaccins à ARN :** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messenger à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messenger. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 **Vaccins à vecteurs viraux :** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 **Vaccins à base de protéines :** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messenger peut-il modifier notre code génétique ?

Non. L'ARN messenger n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il ?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19 ?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex. : un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-CoV-2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19 ?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin ?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Quebec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec



LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension, c'est contagieux!

Suivez-nous sur
facebook

COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

Big Pharma : la course aux dollars

Course au vaccin, puis course à la vaccination... Le monde entier semble en haleine derrière le sérum qui saura mettre fin à la pandémie qui ébranle les quatre coins du globe. Quels sont les grands vainqueurs de cette compétition ? Sans hésitation : l'industrie pharmaceutique.

Qui sont les Big Pharma ?

Ce terme, popularisé par la pandémie, désigne l'oligopole au sein de l'industrie pharmaceutique, secteur dans lequel dominent quelques géants. Ainsi, les cinq plus grands groupes à l'échelle mondiale, Johnson & Johnson, Pfizer, Bayer, Roche et Novartis, se partagent 25% du marché. Souvent, les entreprises pharmaceutiques n'ont pas mis tous leurs œufs dans le même panier et diversifient leurs activités : la nutrition, les engrais ou encore les cosmétiques par exemple. Le secteur des vaccins est un marché bien plus concentré que celui du secteur pharmaceutique en général : cinq laboratoires se partagent 80 % du marché : J & J, Pfizer, Merck, GSK et Sanofi.

1

Étape 1 : la recherche

Cette étape-clé est souvent endossée par le public, ou alors avec le soutien d'une start-up. Par exemple, le géant pharmaceutique Pfizer s'est associé avec l'entreprise allemande de biotechnologie BioNtech, tandis que AstraZeneca a collaboré avec l'Université d'Oxford pour la mise au point de son vaccin.

La recherche de vaccins efficaces contre la COVID-19 a grandement été financée par des fonds publics. Ainsi, BioNtech a reçu 455 millions de dollars de la part du gouvernement allemand, pendant que AstraZeneca en recevait 111 millions du gouvernement britannique. Et cela, sans compter les promesses de ventes !



2

Étape 2 : le vaccin est trouvé

Youpi !



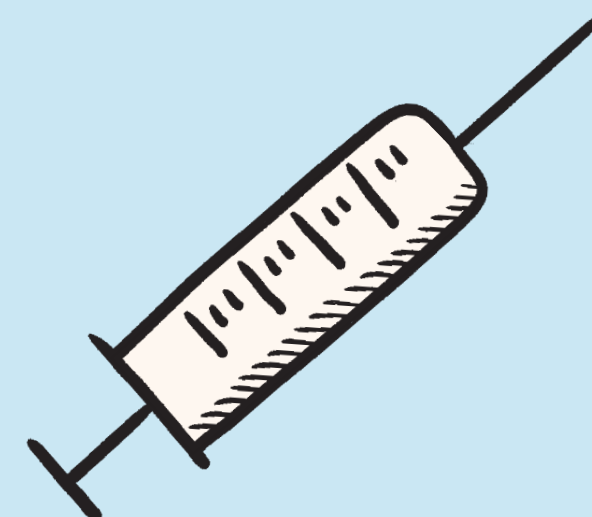
4

Étape 4 : le vaccin est produit à grande échelle...

La logique néolibérale a détruit le tissu industriel pharmaceutique québécois et son expertise, en favorisant notamment la délocalisation de la production de médicaments vers des pays où la main d'œuvre est moins chère. Aujourd'hui, dans notre course à la vaccination contre la COVID-19, nous voilà dépendants à des livraisons pour notre approvisionnement en vaccins.

...puis commercialisé

C'est souvent la commercialisation, incluant notamment le marketing, qui constitue le plus gros pôle de dépenses des laboratoires, devant la recherche et le développement. Ainsi, Sanofi dépense 10 milliards d'euros par an en « frais commerciaux », soit l'équivalent du budget publicitaire de Nike ou Adidas.



3

Étape 3 : le vaccin est breveté par un grand groupe pharmaceutique

Le brevet est ce qui va permettre aux multinationales du médicament d'engranger du profit. Ce mécanisme permet l'octroi temporaire d'un monopole sur une invention. Ce système avait notamment pour objectif de « récompenser » les investissements dans la recherche pour le développement d'une invention. Alors que les industries pharmaceutiques externalisent de plus en plus les risques de la recherche, ils défendent bec et ongles leurs brevets. Une des conséquences ?



Une inégalité d'accès aux vaccins, seuls ceux qui pourront se l'offrir pourront en bénéficier. Selon Oxfam, 13% de la population mondiale, habitant dans les pays riches, a réservé 51% des vaccins.

5

Étape 5 : l'industrie pharmaceutique ramasse les juteux fruits que d'autres ont planté...

Pfizer a d'ores et déjà annoncé que ses ventes de vaccins contre la COVID devraient lui rapporter **15 milliards de dollars** en 2021...



POUR AGIR La main-mise du profit en dépit de la santé n'est pas une fatalité !



Une inspiration à l'international...

La renommée de Cuba dans le domaine médical n'est plus à faire. Les biotechnologies sont le deuxième secteur économique du petit État insulaire, après le tourisme. Malgré les difficultés économiques liées notamment au blocus imposé par les États-Unis, le gouvernement cubain a fait le choix de la souveraineté pharmaceutique plutôt que la soumission aux exigences des multinationales du médicament. **Une question de choix politique...**

... qui nous invite à repenser notre souveraineté sanitaire

En reconstruisant son tissu industriel et en investissant massivement dans la recherche et développement, le Québec et le Canada pourraient retrouver leur souveraineté sanitaire.

Et si le vaccin était considéré comme un bien public mondial ?

En février 2021, **sept pays représentaient 80% doses administrées dans le monde**, et 130 pays n'en avait administré aucune. Mais cette inégalité face à l'accès au vaccin pourrait être évitée, ou au moins amoindrie. Comment ? En levant les brevets.

En novembre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud appelaient l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à lever les droits de propriété intellectuelle sur les vaccins et les traitements face au COVID, le temps de la pandémie. Cela permettrait alors la multiplication des sites de production, et l'accessibilité du vaccin à un prix abordable pour les pays les plus pauvres. Soutenue par une centaine de pays, la proposition a néanmoins été rejetée par les pays industrialisés, notamment le Canada, où siègent les laboratoires...



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

Vous appréciez ce point de vue
DIFFÉRENT ?

Aidez-nous à
CHANGER LE MONDE

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598

Consulter nos « Grands enjeux » en visitant
la section « Publications » de notre site Internet

www.cs3r.org

Complot, discours haineux et vivre-ensemble

Alors que la pandémie a révélé l'appauvrissement des services publics, que ce soit en santé mentale, en soins pour les personnes âgées ou en éducation, elle a aussi révélé le rôle des travailleuses de la santé de première ligne, particulièrement des femmes immigrantes. D'un autre côté, la situation actuelle est également le théâtre d'une recrudescence du racisme anti-asiatique. Les prises de parole sur les mesures sanitaires sont ainsi, depuis un an, accompagnées de propos xénophobes et racistes, notamment par l'entremise des discours complotistes.

XAVIER ST-PIERRE

Dès le printemps 2020, des manifestations contre les mesures sanitaires se sont déroulées dans plusieurs villes du Québec, dont Trois-Rivières. Lors de ces manifestations, on a pu voir se côtoyer des symboles de l'extrême droite, du nationalisme, du suprématisme blanc et du complot QAnon. Cette proximité entre les mouvements contre les mesures sanitaires et l'extrême droite n'est toutefois pas anecdotique.

L'ANTISÉMITISME DES DISCOURS COMLOTISTES

Plusieurs chercheur-e-s et groupes actifs dans la lutte contre le racisme ont souligné les liens entre les mythes véhiculés par les récits de complot et les discours haineux antisémites. Dans un texte récent, George Santon, chercheur spécialisé sur les génocides, souligne comment la théorie du complot de QAnon – mythe entretenu par une partie importante des discours complotistes au Québec

comme ailleurs – n'est qu'un changement d'image des récits antisémites. Le mythe du complot de QAnon peut se résumer à l'idée que les États seraient contrôlés par un groupe de personnes s'adonnant à la pédophilie et disciples de Satan. Ce groupe serait financé par des Juifs et composé de différentes figures médiatiques et de chefs de gouvernements.

Santon rappelle les ressemblances entre ce mythe et un influent pamphlet antisémite publié en 1903 intitulé *Les Protocoles des Sages de Sion*. Celui-ci décrivait qu'un groupe de Juifs complotait pour prendre le contrôle du monde, que ces derniers kidnappaient des enfants pour les abattre et s'adonner au cannibalisme. Les ressemblances sont manifestes. Ce récit imaginaire a eu une place importante dans la propagande nazie, que ce soit dans les journaux ou dans le curriculum des écoles primaires allemandes. En ce sens, l'historien Paul Hanebrink montre comment le mythe du « complot

international juif » a eu des échos dans plusieurs mouvements d'extrême droite depuis sa publication en 1903. Selon Santon, la reprise de la logique de paranoïa antisémite par QAnon en serait le plus récent exemple : « Le monde a vu QAnon avant. Ça s'appelait le Nazisme. Avec QAnon, le Nazisme veut faire un retour ».

EXTRÊME DROITE ET COMLOTISME AU QUÉBEC

L'extrême droite, dont plusieurs chercheur-e-s ont relevé la recrudescence au cours des dernières années au Québec de même qu'aux États-Unis et en Europe, a fortement investi les canaux de communication complotistes. En effet, là où certains échangeaient des discours haineux anti-immigration avant la pandémie, on peut maintenant voir aussi des remises en question de l'existence de la pandémie ou de l'efficacité des vaccins, et de prétendues révélations sur l'existence d'un complot. Le contexte a fait en sorte que l'auditoire de ces groupes a

augmenté lors des derniers mois. Certaines vidéos réalisées par des Québécois-e-s favorables aux idées de QAnon accumulent des milliers de vues et de partages sur les réseaux sociaux. Cette augmentation, nocive sur le plan de la santé publique, soulève de nombreuses questions concernant le vivre-ensemble.

DISCOURS HAINEUX ET VIVRE-ENSEMBLE

Cet état de situation n'est pas propre au Québec : l'adhésion des groupes d'extrême droite et néonazis au mythe de QAnon a également été observée dans d'autres pays, comme l'Allemagne et les États-Unis. La paranoïa dont sont porteurs ces discours contribue à alimenter un climat de xénophobie, notamment au Québec.

Ainsi, George Santon appelle à reconnaître ces mythes qui se nourrissent des idéologies racistes et xénophobes comme des signaux d'alarme de possibles violences génocidaires. Il ne suffit donc pas de disqualifier celles et ceux qui défendent ces idées, il faut aussi contextualiser les récits complotistes pour ce qu'ils sont : des discours haineux. En effet, dans un monde où les frontières se multiplient et se renforcent au-delà du contexte pandémique – comme le montre la prolifération des murs frontaliers depuis une vingtaine d'années ou les discours sur l'abaissement des seuils d'immigration au Québec – les discours haineux sont autant d'obstacles au vivre-ensemble. Dans ce contexte, il faut prévenir et combattre la prolifération des discours haineux. 

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM

 **COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES**



Dès le printemps 2020, des manifestations contre les mesures sanitaires se sont déroulées dans plusieurs villes du Québec, dont Trois-Rivières. Lors de ces manifestations, on a pu voir se côtoyer des symboles de l'extrême droite, du nationalisme, du suprématisme blanc et du complot QAnon. Cette proximité entre les mouvements contre les mesures sanitaires et l'extrême droite n'est toutefois pas anecdotique.

FIER DE SOUTENIR L'INFORMATION!

RADIO BINGO

DE LA MAURICIE

TOUS LES SAMEDIS DÈS 18H

SHAWINIGAN ET TROIS-RIVIÈRES, BRANCHEZ-VOUS AU 92.9
OUEST DE LA MAURICIE, SYNTHONISEZ LE 103.1

103.1

COUNTRY POP

Une contravention pour avoir circulé en planche à roulettes ?

« Je circulais sur la chaussée de la rue Saint-Olivier quand deux voitures de police m’ont interpellé. Allumant ses gyrophares, un premier véhicule de patrouille circulait en sens inverse derrière moi tandis qu’un deuxième s’immobilisait devant moi en montant sur le trottoir. C’est à ce moment que je me suis fait remettre un constat d’infraction de 128 \$ pour avoir circulé en planche à roulettes (longboard) sur la voie publique. »

CAMILLE DESJARDINS

Conformément au Code de la sécurité routière de la SAAQ, il est interdit de rouler sur la chaussée en trottinette, en skis, en patins à roues alignées et en planche à roulettes. Les sanctions peuvent aller jusqu’à 300 \$ d’amende avec des points d’inaptitudes au permis de conduire.

Pourtant, la politique de développement durable de la Ville de Trois-Rivières stipule clairement :

« Lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2018, une délégation d’élèves de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières et de l’Institut secondaire Kéranna est venue déclencher l’état d’urgence climatique.

La cohorte s’est présentée devant le conseil en le sommant de mettre rapidement en œuvre des mesures concrètes pour réduire l’empreinte écologique de la Ville de Trois-Rivières.

C’est à l’unanimité que ce cri d’alarme a été entendu et appuyé par le conseil. Avec cet appui, la Ville de Trois-Rivières reconnaît que des transitions rapides et de grande envergure dans plusieurs domaines, notamment sur le plan du transport, de l’aménagement du territoire et de l’énergie sont nécessaires à court terme afin de limiter les effets néfastes des changements climatiques.

Par cette résolution unanime, Trois-Rivières s’engage notamment à favoriser le transport actif en améliorant le réseau de pistes cyclables, entre autres, et à participer activement au développement d’une solution

de transport électrique pour ses besoins corporatifs. »

La ville s’est donc engagée à favoriser le transport actif.

D’après le Gouvernement du Canada, la trottinette, le ski, les patins à roues alignées et la planche à roulettes sont considérés comme des transports actifs.

Le code de la sécurité routière et la politique de développement durable de Trois-Rivières entrent donc en conflit. Ce règlement n’est plus adapté à la réalité et aux enjeux d’aujourd’hui. Avec l’arrivée du beau temps, il serait temps que la ville revoie sa politique de réglementation sur les transports actifs pour démocratiser les sports dans notre centre-ville.

Certains pourraient arguer que les planchistes disposent déjà d’installations prévues à cet effet, mais la population de planchistes de la ville de Trois-Rivières ne saurait être contenue dans un espace si restreint (ex. Parc des Ormeaux). C’est encore pire en temps de pandémie alors qu’il est impératif de respecter les mesures de distanciation physique.

Dans les années 1980, les planchistes au Québec revendiquaient le droit d’occuper la rue en se réappropriant l’espace public. L’interdiction de la pratique du skateboard en bordure de rue me semble TRÈS archaïque et déphasée.

Arrêtons de diaboliser et de stéréotyper les gens qui pratiquent ce sport, faisons preuve d’ouverture et d’inclusivité face à cette activité physique qui est maintenant reconnue aux Jeux olympiques.



PHOTO : CAMILLE DESJARDINS

Vous pouvez me contacter par courriel pour tout commentaire ou question : roulonsa-troisrivers@gmail.com

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Le projet Citoyen.ne.s du monde et de chez nous est une réalisation du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il est rendu possible grâce à la contribution de Service jeunesse Canada.



Financé par le Gouvernement du Canada par le programme Service jeunesse Canada



LA VOIX DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES DE TROIS-RIVIÈRES!

Le sort des personnes âgées vous préoccupe?
Vous disposez de quelques heures pour faire du bénévolat?

**L'AQDR a besoin de gens comme vous.
Ensemble, défendons nos droits!**

Joignez-vous alors à une équipe efficace et sympathique sur l'un ou l'autre de ses comités!

- Comité du journal L'Alerte
- Comité du revenu
- Comité sur le jeu excessif
- Comité fraude
- Comité des milieux de vie
- Comité des conférences
- Comité des téléphonistes
- Conseil d'administration

POUR INFORMATION :
Association québécoise de défense des personnes retraitées et préretraitées section Trois-Rivières

1900, rue Royale
(entrée rue Gervais)
Trois-Rivières

819 697-3711

aqdr.tr@infoteck.qc.ca

aqdr.org



AQDR
Trois-Rivières

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales



Une crise du logement bien réelle à Trois-Rivières

À 1,3 %, le taux d’inoccupation des logements à Trois-Rivières est largement sous le seuil critique de 3 %. Résultat, plusieurs ménages vivent dans un logement trop petit ou insalubre et d’autres pourraient à court terme se retrouver sans logement. Hautement préoccupés, les groupes de défense en droit du logement déplorent le fait que la ministre de l’Habitation et le gouvernement Legault refusent toujours d’admettre qu’il s’agit bel et bien d’une crise du logement. Nous avons donc cherché à rendre compte de l’état de la situation et des pistes de solution au niveau municipal.

ALEX DORVAL

ÉTAT DES LIEUX

« Je parle toutes les semaines à des familles avec 4 ou 5 enfants qui ne trouvent aucun logement et qui vont se retrouver dans la rue d’ici le premier juillet. Mon cri du cœur est pour ces groupes plus vulnérables qui sont déjà aux prises avec des problématiques exacerbées par la crise sanitaire », lance Carol-Ann Côté, coordonnatrice chez InfoLogis Mauricie. L’organisme a pour mission d’informer les Trifluviens et Trifluviennes locataires de leurs droits et de favoriser l’accès à un logement décent et abordable sur le territoire de Trois-Rivières.

Outre le bas taux d’inoccupation, d’autres données contribueraient selon Mme Côté à affirmer qu’il s’agit bel et bien d’une crise. D’une part, le prix des logements bondit, allant parfois jusqu’à monter de 200 \$ après quelques rénovations mineures. D’autre part, certains propriétaires laissent leurs logements se détériorer, sachant que leurs locataires n’ont pas d’autres options sous la main et que le marché est actuellement du côté du vendeur, bon ou mauvais état.

Un bas taux d’inoccupation serait aussi une occasion en or pour un propriétaire souhaitant mettre de la pression pour augmenter son logement au-delà du taux prescrit par le Tribunal administratif du logement. Certains étant même prêts à bafouer du revers de la main les droits des locataires. Légales ou non, les stratégies sont multiples : faux avis d’éviction à ceux qui refuseraient une augmentation, éviction légale sous prétexte de faire des rénovations (rénovictions), éviction sous prétexte de réquisition pour héberger un proche du propriétaire, etc. Il semblerait que le malheur des uns fasse parfois le bonheur des autres.

Ce qu’on déplore c’est que la ministre nie qu’il y a une crise. Si on laisse ça aller, ça va empirer et la population sous le seuil de la pauvreté va écoper. On va se retrouver avec des gens à la rue et d’autres problèmes similaires à ceux qu’on observe dans certaines villes comme Vancouver.

Diminution des options de logements abordables, salubres et de taille convenable, augmentation de la discrimination basée sur des critères sociaux et identitaires de la part des propriétaires, l’état des lieux est préoccupant selon la coordonnatrice d’Info Logis qui constate une hausse de 30 % d’appels cette année. La plupart des appels ayant pour objet la simple recherche d’un logement.

Mme Côté insiste également sur l’importance de responsabiliser les propriétaires immobiliers, spécialement en contexte de crise sanitaire : « Il y a une bonne proportion des propriétaires qui sont consciencieux. On comprend que le but c’est de faire de l’argent, mais il faut un encadrement pour assurer que les propriétaires se conforment à des règles de base sur l’entretien de leurs logements. »

Notons que déjà en 2011, des économistes anticipaient qu’une crise du logement puisse accentuer la dégradation de la salubrité des logements au Québec et avoir des conséquences directes en santé publique :

« Pour éviter une détérioration rapide de la santé des aînés en situation de

besoins impérieux de logement qui les acculeraient vers des Centres d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) coûteux et surpeuplés, il faut rendre accessible un nombre adéquat de logements sociaux offrant un bon milieu de vie. Il a été démontré que l’emménagement dans un logement social améliore non seulement la situation financière des ménages, mais aussi la probabilité d’impacts positifs sur la santé et le bien-être. » - Note d’intervention de L’Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), juillet 2011.

UNE LISTE D’ATTENTE QUI S’ALLONGE

Du côté de l’Office municipal d’habitation de Trois-Rivières (OMHTR), on reconnaît que la situation est pire qu’à l’habitude depuis un peu plus d’un an. « Il y a de plus en plus de ménages qui doivent rester malgré eux dans des logements qui ne leur conviennent pas, qui sont hors

la réglementation sur les réaménagements des bâtiments. »

LA VILLE FACE À LA CRISE

Bien qu’il ne soit pas d’avis qu’il s’agisse d’une crise, le premier ministre François Legault mentionnait que la situation est plus inquiétante à certains endroits, citant spécifiquement Trois-Rivières. Du côté de la Ville de Trois-Rivières, le maire Jean Lamarche semble plus enclin à reconnaître que la situation est critique :

« C’est un enjeu qui est national et on constate qu’il y a effectivement un mouvement qui nous amène vers une crise du logement plus accentuée à Rimouski et à Trois-Rivières. Le logement social est un dossier qui bouge beaucoup à la Ville, beaucoup de choses sont en train de se mettre en branle. » - Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières.



La liste d’attente de l’OMHTR de requérants admissibles pour l’accès à un logement social est passée cette année de 300 à 350 ménages à Trois-Rivières.

de leur budget ou tout simplement en mauvais état », affirme Jimmy Ducasse, directeur par intérim à l’OMHTR.

La liste d’attente de requérants admissibles de l’OMHTR pour l’accès à un logement social est passée de 300 à 350 ménages à Trois-Rivières pour cette année. Face au manque de logement, ces ménages ou personnes vivant seules doivent soit accepter de demeurer dans un logement souvent trop petit et aux prises avec de l’insalubrité causée par un dégât d’eau, des bris de toutes sortes et un manque d’entretien minimal de la part de certains propriétaires. D’autres vont être hébergés de façon plus ou moins temporaire chez des proches ou amis. Ce genre d’accommodement se ferait toutefois de manière plus complexe dans le contexte de la crise sanitaire.

Chez InfoLogis Mauricie, on nous indique que certains ménages vont parfois attendre de 3 à 4 ans avant d’obtenir un logement répondant à leurs besoins de base. Mme Côté ne croit pas que les récentes annonces budgétaires du gouvernement québécois parviennent à répondre à la crise. Le manque à gagner serait énorme en comparaison du besoin estimé par l’organisme à 1345 logements d’ici 5 ans. Mme Côté aimerait voir la Ville de Trois-Rivières intervenir face à la crise : « Les villes peuvent jouer un très grand rôle si elles le veulent. Entre autres en s’assurant d’avoir un contrôle sur les loyers et en ajustant

Parmi les actions déjà posées, M. Lamarche mentionne que le budget annuel alloué aux logements sociaux est passé, sous la gouverne de l’actuel conseil, de 100 000\$ en 2019 à 300 000 \$ depuis 2020. Dans les actions à venir, le maire entrevoit la possibilité de créer un fonds annuel spécifique au développement de logements sociaux. Ce « bas de laine » serait nourri à partir d’un pourcentage qui pourrait aller jusqu’à 5 % des excédents (montants non affectés) du budget annuel de la Ville. Cette idée sera présentée au conseil municipal sous peu indique celui qui aimerait faire adopter cette mesure en mai.

Il ajoute également qu’il peut parfois s’avérer difficile d’arrimer le développement de logements sociaux avec les enveloppes budgétaires du gouvernement fédéral puisque les municipalités ne peuvent s’entretenir directement avec les instances fédérales. « On travaille plutôt avec l’Union des municipalités du Québec (UMQ) pour créer un programme distinct de soutien financier autonome qui servirait à la conversion de bâtiments existants, mais actuellement non résidentiels, en immeuble à logements », rajoute le maire. Cette mesure pourrait servir entre autres à la reconversion de certains terrains d’églises en logements sociaux. L’emplacement des anciens lieux cultes est stratégique puisqu’ils sont situés au cœur des premiers quartiers et donc à proximité des divers services et du circuit d’autobus. Il

serait toutefois difficile de réaliser pleinement la volonté de la Ville de prioriser la densification en matière de développement social puisque les programmes gouvernementaux destinés à la décontamination des sols et à la reconversion de bâtiments ne sont pas toujours adaptés aux projets ou n’arrivent pas au moment propice.

La Ville travaille actuellement sur la refonte de son schéma d’aménagement qui devrait être adoptée en septembre 2021. « Cette démarche pourrait nous permettre de légiférer ou d’encadrer certains phénomènes qui affectent le taux d’inoccupation comme celui de l’hébergement Airbnb », ajoute le maire.

COMMENT ENCADRER LA HAUSSE DES LOYERS ?

La Ville ne saurait toutefois intervenir directement dans la régulation des loyers puisqu’il s’agit d’une

compétence provinciale, rappelle M. Lamarche qui dit travailler dans ce dossier à la conciliation du développement économique, social et environnemental.

Professeur à l’École de travail social de l’UQAM et chercheur à l’IRIS, Louis Gaudreau s’est penché sur les moyens dont les municipalités disposent pour encadrer les phénomènes de la gentrification et de la surenchère immobilière, responsables en bonne partie de la baisse de l’offre de logements abordables.

La Loi sur l’aménagement urbain permettrait depuis quelques années aux villes d’encadrer le développement immobilier pour s’assurer de l’intégration de logements sociaux dans les projets de développement immobilier. « Ce que Montréal et quelques autres villes ont déjà commencé à faire », soutient le chercheur. Il faudrait toutefois indiquer-t-il que cette loi provinciale s’applique également aux bâtiments déjà existants pour que les villes puissent imposer des contraintes aux investisseurs immobiliers en matière de tenure locative. Ainsi, il serait possible pour les villes d’empêcher ou du moins de limiter la conversion de logements autrefois abordables en résidences privées ou en condos, mieux connus dans le jargon immobilier sous les termes de copropriétés divisibles et codivisibles. 📍

Féminicide zéro : gelons et contrôlons les loyers

Des logements toujours plus chers, un salaire minimum qui stagne, une hausse des rénovictions, des logements insalubres, une flambée de l’immobilier, un taux d’inoccupation extrêmement bas à l’avantage des propriétaires et favorisant la discrimination envers les locataires... la crise du logement est bien réelle et ne nous épargne pas en Mauricie. À l’image de son obscurantisme habituel, le parti de la Coalition Avenir Québec (CAQ) s’entête à ne pas reconnaître cette crise nationale de santé publique. Et au cœur de la crise du logement se trouve celle des violences patriarcales et des féminicides. Si la CAQ souhaitait réellement endiguer la violence conjugale, elle agirait sans plus attendre pour le droit au logement dans la province. Voyons comment un gel et un contrôle des loyers permettrait de s’attaquer au problème.

FLORIE DUMAS-KEMP

LE DROIT À UN LOGEMENT LIBRE DE VIOLENCES

Le droit au logement est un aspect fondamental de la santé publique. En effet, le logement est beaucoup plus qu’un toit et des murs ; il constitue notre lieu principal de vie et il affecte notre santé globale : physique, mentale et sociale. Selon le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, endossé par le Québec depuis les années 1970, nous avons tous et toutes le droit à un lieu où l’on puisse vivre en sécurité dans la paix et la dignité. Le logement, c’est notre cocon, un espace qui devrait rimer avec bien-être et sérénité. Pourtant, c’est aussi le lieu principal des violences vécues par les femmes. Comme le souligne le Regroupement des comités logement et associations de

locataires du Québec (RCLALQ), près des deux tiers des violences conjugales et sexuelles sont commis dans le lieu de résidence des survivantes et des victimes.

LES CAUSES SYSTÉMIQUES

Les mécanismes de la violence conjugale – contrôle, menaces, isolement, etc. – rendent extrêmement difficile pour les victimes et survivantes la décision de quitter leur partenaire. De plus, la violence économique, comme le vol d’argent ou d’identité ou le contrôle des finances par le conjoint, est l’une des manifestations les plus courantes de la violence conjugale. À ces mécanismes s’ajoutent les barrières économiques et sociales qui entretiennent la pauvreté et la précarité des femmes. Bien que la violence conjugale et la domination masculine traversent les classes sociales, la pauvreté et la

dépendance financière font partie des causes systémiques du problème.

C’est là que le droit et l’accès à un logement décent et abordable entrent en jeu. Toutes les conditions doivent être réunies pour que les survivantes puissent y avoir accès lorsqu’elles décident de quitter leur conjoint violent. Cela passe par :

Des investissements massifs dans le logement social comme le réclame le FRAPRU : 50 000 logements sociaux en cinq ans, dont 1 345 pour la Mauricie.

Le logement social de deuxième étape destiné aux victimes de violence conjugale. Pour l’année 2019-2020, le taux de refus des demandes d’hébergement auprès des maisons membres de l’Alliance

des maisons de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Alliance MH2) atteignait 75 % à Montréal et 37 % dans les régions où le service existe. Il y a une seule maison de ce type en Mauricie.

Un gel des loyers pour amoindrir la flambée actuelle du coût des logements, qui touche durement les locataires, majoritairement des femmes.

Un contrôle public des loyers pour garantir la fin des hausses abusives de loyers.

Ces mesures sont réclamées par le mouvement pour le droit au logement partout au Québec. Comme le souligne la porte-parole du RCLALQ, Marjolaine Deneault, « si les femmes peuvent avoir accès à des logements abordables,

elles oseront davantage quitter un logement violent. Bien que ces mesures bénéficieraient à l’ensemble des ménages locataires, elles sont essentielles pour assurer la sécurité des femmes locataires ».

Il faut plus que « colmater les brèches » ou rattraper momentanément le sous-financement chronique des services destinés aux victimes de violence conjugale, il y a urgence d’agir à la racine des crises. Au moment d’écrire ses lignes, 10 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou un ex-conjoint depuis le début de l’année. Le féminicide zéro requiert, entre autres, un filet social fort, des logements sociaux ainsi que le gel et le contrôle des loyers.

« Pas une de plus. » 



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Le logement en Mauricie : un droit en crise

Les experts en habitation fixent à 3 % le seuil d’équilibre dans le marché du logement. Il est donc convenu que lorsque le taux d’inoccupation se situe en deçà de ce niveau, il y a une pénurie de logements. Or, les données les plus récentes de la Société canadienne d’hypothèque et de logement (SCHL) chiffraient ce taux à 1,3 % à Trois-Rivières. Plus concrètement, cela signifie que sur les quelque 19 000 logements de toutes sortes, il y en avait environ 250 disponibles. C’est peu, vraiment trop peu. Pour une partie de la population, il y a là une embûche certaine à l’accès au logement convenable à un coût abordable.

JULES BERGERON

Historiquement, l’agglomération trifluvienne et l’ensemble de la Mauricie ont surtout été aux prises avec un taux d’inoccupation élevé dans les années 90, alors qu’il dépassait 6 %. Par contre, un taux inférieur à 3 % a été signalé chez nous à quelques reprises dans les années 2000. Mais dans quelle mesure cette crise était-elle prévisible, sachant que le taux d’inoccupation dans la région métropolitaine de Trois-Rivières est en baisse constante depuis 2015 ?

Il faut tenir compte de plusieurs facteurs. Il y a d’abord l’arrivée de nouveaux résidents en sol trifluvien, ce qui accroît la population totale et, de ce fait, le nombre de ménages. L’Institut de la statistique du Québec démontre que Trois-Rivières a un solde positif au chapitre de la migration interne depuis 2015. L’autre élément à considérer est le coût pour se loger, peu importe le type de logement, moins cher ici que dans les grands centres et leur périphérie. La pandémie et le télétravail ont

accentué la tendance. Avec un taux d’intérêt hypothécaire anormalement bas, l’accès à la propriété a grandement été facilité.

Mais quel genre de logements construit-on à Trois-Rivières ? De 2015 jusqu’à 2020 inclusivement, sur un total de 3 955 mises en chantier enregistrées, on a érigé des maisons unifamiliales dans une proportion de 30 %, le reste étant constitué d’immeubles à appartements, de jumelés et aussi de copropriétés (condos). Dans ce dernier cas, un logement sur sept a été construit à Trois-Rivières depuis 2015. Comme partout au Québec, l’agglomération trifluvienne n’a pas du tout échappé à cette tendance. En revanche, il y a une différence majeure : une copropriété se vend en moyenne environ 155 000 dollars, ce qui est environ deux fois moins élevé que la moyenne québécoise. Bref, le marché du logement trifluvien plaît à un large éventail de clientèle, sauf pour les ménages à revenu modeste. Et pourquoi ?

Parce que peu de ménages (personnes seules, couples avec ou

sans enfants) peuvent se permettre de payer le prix d’un logement construit récemment. De plus, on bâtit peu de nouveaux logements dans les premiers quartiers, la plupart des mises en chantier se faisant dans de nouveaux lotissements domiciliaires et là où les terrains vacants sont disponibles. Il y a également plusieurs autres raisons. Par exemple, les données de Statistique Canada et de la SCHL indiquent clairement que les logements ayant besoin de réparations majeures se situent en forte proportion dans

Par ailleurs, les maisons unifamiliales se vendent à un prix passablement plus élevé que leur valeur réelle sur le marché. Et elles se vendent aussi en plus grand nombre.

les quartiers les plus défavorisés de l’agglomération trifluvienne. Ajoutons à cela la faible offre de logements à prix abordable à Trois-Rivières, en Mauricie et

même à l’échelle du Québec tout entier. Par ailleurs, des milliers de ménages à Trois-Rivières et dans le reste de la Mauricie consacrent 50 % de leurs revenus au loyer. En ce qui a trait au logement social, on recensait l’année dernière, 2960 unités HLM pour l’ensemble de la Mauricie dont 1690 à Trois-Rivières. En 2015, il y avait dans la cité trifluvienne 1 667 logements à loyer modique. De toute évidence, si le logement social constitue un aspect important d’une éventuelle stratégie ou politique nationale de l’habitation, il y a là un rendez-vous manqué.

Par ailleurs, les maisons unifamiliales se vendent à un prix passablement plus élevé que leur valeur réelle sur le marché. Et elles se vendent aussi en plus grand nombre. Selon l’analyse de l’entreprise JLR Solutions foncières, pour l’ensemble du Québec, les ventes se sont accrues de 18 % en 2020 par rapport à 2019, alors que le prix médian affichait une hausse de 8 %. Pour l’agglomération de Trois-Rivières, les variations sont plus modestes, quoique positives :

croissance des ventes de 10 % et du prix médian d’un peu plus de 5 %. Mais le véritable défi est le suivant : advenant une hausse du taux d’intérêt hypothécaire, combien de ménages se retrouveront en difficulté financière et devront resserrer leur budget pour pallier la hausse du loyer ? Y aura-t-il là un autre effet collatéral de la crise du logement à appréhender ?

Et dire qu’une récente étude publiée par la firme JLR Solutions foncières mentionnait qu’au Québec, 2 402 logements de luxe, soit des maisons unifamiliales et des copropriétés, ont été vendus à plus de 1 million de dollars, ce qui représente une progression de 50 % par rapport à 2019. On pourrait en déduire que la pandémie a procuré des revenus financiers assez substantiels à cette clientèle pour qu’elle puisse se procurer une résidence principale ou secondaire plus chère... 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

COHABITAT MONT OTIS

Décider ensemble au sein d'une éco communauté

En pleine nature, à Notre-Dame-de-Montauban, une dizaine de personnes œuvrent à créer une petite communauté qui place le respect de la nature et le partage au centre de son mode de vie.

STÉPHANIE DUFRESNE



Le Cohabitat Mont Otis porte le nom de la montagne encore sauvage de la MRC de Mékinac au pied de laquelle il est situé. Quatre membres de la communauté y vivent dans une maison en chanvre et des habitations rustiques. Les autres s'investissent dans le projet avec l'espoir de pouvoir éventuellement y emménager.

« Nous avons comme vision de vivre ensemble en harmonie avec la nature dans un esprit de partage » explique Stéphanie Juneau, l'une des membres résidente du Cohabitat. « Nous cherchons à développer entre nous une autre genre de culture axée sur la bienveillance, l'entraide, le partage des connaissances et des responsabilités. Le côté humain est tout aussi important que le côté écologique dans notre démarche. »

DES TERRAINS EN COMMUN ET DES ESPACES PROTÉGÉS

La communauté s'est donné notamment comme mission de gérer, partager, protéger et conserver ses terrains (qui incluent le Mont Otis et sur lequel passe le Sentier National), « de façon à ce qu'il y ait 25% de ce terrain qui soit consacré

aux biens meubles et immeubles et 75% voué à la protection et la pérennité des lieux naturels et de sa biodiversité », peut-on lire sur leur site Web. Actuellement, les terrains sont loués par une organisation à but non lucratif géré par la communauté. L'objectif ultime est d'en faire l'achat afin de le protéger à perpétuité par une fiducie foncière.

Le Cohabitat accueille des bénévoles tout l'été et Stéphanie Juneau offre des événements d'immersion qui durent une semaine. « C'est une introduction à notre univers. On donne des outils pour les gens qui voudraient se lancer dans la création d'une communauté. C'est souvent le côté humain qui est difficile, donc il y a du développement personnel, mais aussi de la permaculture, des jardins ainsi que des espaces et des structures que l'on crée ensemble. Il est important que ce soit agréable pour que ce soit durable » précise-t-elle.

GÉRER COLLECTIVEMENT

L'un des plus grands défis de la vie en communauté est la prise de décision collective. La gouvernance du Cohabitat se base sur la sociocratie, un modèle de gouvernance qui permet une prise de décision « inclusive, efficace et transparente ». Selon la résidente, réussir à fonctionner selon ce mode de gouvernance dans lequel il n'y a pas de hiérarchie nécessite de

déconstruire plusieurs croyances ancrées.

« Il y a un fort engouement pour le mode de vie collectif mais cela demande tellement d'implication, de patience et de temps, que ça décourage souvent les gens. Le processus de prise de décision en groupe est toujours très long. Nous nous rencontrons plusieurs fois par semaine pour faire progresser nos multiples projets. Au sein de la communauté, on a plein de comités : comité poules, comité refuges, comité développement communautaire, comité territoire et infrastructures, comité communications, etc. Il y a énormément de temps bénévole à donner pour monter ce type de projet. Il faut être des pionniers » estime madame Juneau.

UN CAMPING COMMUNAUTAIRE ET ... DÉCONNECTÉ

Parmi les nouveaux projets de l'été 2021, il y a l'ouverture d'un terrain de camping rustique qui offrira 16 emplacements pour tentes, en forêt et sans services. Cela permettra au Cohabitat d'ouvrir ses portes à des personnes qui voudraient expérimenter la vie en éco communauté et participer aux activités collectives, mais aussi à toute personne qui souhaite simplement faire de la randonnée pédestre sur le Mont Otis ou des activités nautiques sur la rivière Batiscan. 📍

Fidèle aux valeurs communautaires du Cohabitat, le site est aménagé de façon à encourager les campeurs à interagir entre eux. « Il n'y a pas de signal cellulaire sur le site. On veut que les gens décrochent de leurs téléphones mais aussi qu'ils passent leurs soirées ensemble autour du feu communautaire. Toutes les tables de pique-nique sont réunies, ce qui crée des occasions d'échanger avec les autres au

lieu d'être individualistes chacun sur son petit terrain » explique Stéphanie Juneau.

Considérant l'engouement des québécois pour les activités de plein air, conjugué à un contexte qui nous a privé de liens et gavé d'écrans depuis plus d'un an, gageons qu'il y aura de belles rencontres à faire au Cohabitat Mont Otis cet été. 📍



Des travaux au potager du Cohabitat Mont Otis.

CRÉDITS : COHABITAT MONT OTIS

CHANGE LE MONDE... UNE OEUVRE À LA FOIS

10 ANS POUR CHANGE LE MONDE UNE ŒUVRE À LA FOIS

Nitaskinan Keninan : Ensemble sur notre territoire

L'exposition du 10^e anniversaire du projet Change le monde, une œuvre à la fois propose au public, du 13 avril au 16 mai 2021 au Musée POP de Trois-Rivières, une rétrospective d'une vingtaine d'œuvres phares exposées au cours des 10 ans d'existence du projet, ainsi qu'une série d'œuvres collectives percutantes réalisées en contexte pandémique par des groupes scolaires, communautaires et autochtones de la région. Nous avons rencontré trois participantes issues de la nation atikamekw afin qu'elles témoignent de leur expérience.

ALEX DORVAL



Dyanna Petiquay, Lauryanne Boivin et Lidyana Moar-Dubé terminent leur deuxième année à l'École secondaire des Pionniers à Trois-Rivières. Elles ont eu la chance de s'initier à l'art engagé en profitant des conseils de Javier Escamilla, artiste-accompagnateur du Comité Solidarité/ Trois-Rivières (CS3R) et de leur enseignant en arts plastiques et artiste peintre, Jean-Charles Tremblay. Les artistes et élèves tenaient à souligner la participation dans la réalisation de l'œuvre des trois autres élèves (Twish-Angel Echaquan-Moar, Maggie-Lya Wezineau et Léona-Kim Echaquan-Moar) et la contribution des intervenants scolaires Marilyn Berthiaume et Luc Gagné.

Leur œuvre est une immense peinture sur toile nommée Nitaskinan Keninan. Nitaskinan est le nom du territoire des communautés atikamekw qui recoupe une grande partie des régions de la Mauricie et de Lanaudière. Le terme keninan

souligne quant à lui le vivre-ensemble, la communauté, indiquent les élèves. L'œuvre est composée d'éléments naturels (animaux, arbres, rivières) et de symboles autochtones (vêtements traditionnels, drapeau de la nation atikamekw). De gauche à droite, la toile retrace le parcours de la vallée du St-Maurice, depuis le réservoir Gouin jusqu'au fleuve St-Laurent.

Participer à ce projet aura permis aux élèves d'affirmer leur identité à travers un projet créatif. Le fait de travailler en collectif était aussi bénéfique selon elles puisqu'il était possible de profiter de la technique de l'un pour servir les idées de l'autre et vice versa.

Les élèves disent également tirer une grande fierté de savoir que leur toile est exposée dans un musée. Cela répond aussi à leur objectif d'affirmer leurs origines et leur culture, non seulement à l'école, mais dans le milieu culturel urbain où leurs familles sont établies. Une fois l'exposition au Musée Pop terminée, leur toile sera de retour à l'école secondaire des Pionniers où elle sera exposée comme œuvre permanente.

Les élèves ainsi que le coordonnateur à l'éducation du public au CS3R, Richard Grenier et l'artiste et coresponsable Javier Escamilla invitent les gens à se rendre au Musée Pop pour découvrir le travail accompli au fil des années et se sensibiliser aux

enjeux sociaux soulevés par les participants.

Change le monde une œuvre à la fois est un projet d'éducation populaire du réseau In-terre-actif du Comité de solidarité/ Trois-Rivières, permettant aux jeunes

de la région de prendre la parole sur divers enjeux sociaux par le biais de l'art engagé. 📍

Pour voir l'œuvre, rendez-vous au Musée Pop ou sur la version en ligne de l'article : www.gazettemauricie.com



Sur la photo : Dyanna Petiquay, Lauryanne Boivin, Lidyana Moar-Dubé, Javier Escamilla (artiste-accompagnateur CS3R) et Jean-Charles Tremblay (enseignant en arts plastiques à l'École secondaire des Pionniers), Trois-Rivières.

CRÉDITS : ALEX DORVAL

Prendre sa place et avoir confiance en nos capacités : une autochtone en milieu urbain

Pendant plusieurs jours j’ai pensé à ma première aventure en milieu urbain. Me préparer à sortir de ma communauté. J’allais à un collège à Québec. Je faisais mes valises et je partais d’une famille très unie, d’une vie qui m’était quand même facile. Quand je dis facile, je veux dire que nous partageons tous la même culture, je pratiquais la broderie et le perlage avec ma grand-mère; je parlais ma langue en tout temps.



GABRIELLE VACHON-LAURENT

AGENTE CULTURELLE DU CENTRE D’AMITIÉ AUTOCHTONE DE TROIS-RIVIÈRES.

C’est une façon de vivre dont je rêve parfois en milieu urbain, soit de mettre les mots justes, dans ma langue et sans devoir chercher constamment mes mots. J’ai dû apprendre la langue française, et j’ai eu la chance d’aller dans une école privée où j’ai appris les matières enrichies et où j’ai pu m’habituer à vulgariser mes besoins et mes ressentis. Ce n’est pas la chance de tous les individus des Premières Nations : la problématique de la barrière de la langue est très importante.

Très souvent, on m’a fait remarquer que j’avais un accent, ce qui ne manquait pas de me surprendre, mais je n’y prêtai pas trop attention. Cela me faisait parfois hésiter à poser des questions et, à l’occasion, m’empêchait même de parler.

C’est que je m’attendais souvent qu’on me reprenne ou que l’on se moque de moi.

Aujourd’hui je suis une femme accomplie, j’ai plus confiance en moi et je prends régulièrement la parole en public. Parfois, je me demande tout de même si j’ai bien dit les choses. J’ai souvent des « feedback » de la part d’Autochtones qui me disent vivre de la discrimination. Un exemple récurrent est de souligner notre accent quand nous parlons à des professionnels de la santé et des services publics ou encore à des propriétaires de logements. Parfois même, nous sentons bien que nous sommes servis différemment.

Pour vous aider à mieux comprendre, je témoigne ici d’une expérience personnelle. Lors d’une rencontre de sensibilisation avec une dame œuvrant dans le service public, cette dernière m’a posé la question suivante : « Pourquoi est-ce qu’une femme autochtone m’appelle sans arrêt pour me poser

les mêmes questions sur le même formulaire? Je lui ai pourtant déjà expliqué à plusieurs reprises! Je me demande si elle fait exprès de rappeler souvent? »

Je lui ai simplement répondu : « Si je vous donnais un formulaire dans ma langue maternelle, l’Innu-Aimun, est-ce que vous auriez de la facilité à le compléter à la maison? Auriez-vous besoin que je vous aide à comprendre ce qui vous est demandé? Peut-être auriez-vous besoin de me faire répéter? » Cette situation souligne l’importance de prendre conscience que bien que nous parlions le français, souvent les termes dans les formulaires, les termes médicaux ou autres en langue française nous apparaissent encore complexes. Lorsque nous envoyons des formulaires, il arrive qu’ils soient mal complétés, alors ils nous sont retournés, ce qui cause du retard et beaucoup de frustrations.

La barrière de la langue est une réalité à laquelle nous sommes

confrontés à l’arrivée en milieu urbain. Le message véhiculé ici est que nous savons qu’il y a un grand défi à parler et apprivoiser la langue française, que ce soit pour les études, les accès aux financements, aux services publics, aux services de santé, etc.

En milieu urbain, il y a cette réalité, mais il y en a plusieurs autres. Trouver un appartement comprendre le fonctionnement des autobus, faire un budget, et j’en passe... Ce sont des choses qui sont toutes simples lorsqu’on est dans notre communauté avec nos familles, en sécurité, dans un environnement où le mode de vie communautaire et l’entraide nous permettent de procéder à ces tâches sans trop de trouble. Je ne veux surtout pas dire qu’il n’y a pas de solidarité de ce genre en milieu urbain, mais par contre, cela prend un certain temps à se mettre en place. Le temps de se créer un réseau de contacts et d’avoir les finances pour vivre en ville, ce qui demande plus de patience.

J’ai pris le temps de comprendre la vie en milieu urbain et j’ai passé par ces moments de craintes et d’appréhension par rapport à tout ce qu’on voit dans les médias. Par chance, j’ai eu l’occasion de visiter le Centre d’amitié autochtone de Trois-Rivières où je travaille aujourd’hui. Je me suis installée dans mon premier appartement. Avec les conseils du personnel, je me suis créé un réseau de contacts et j’ai des outils afin d’améliorer ma vie dans la ville. Pour conclure, cette réalité est une des plus répandues auprès des autochtones. Nous avons le droit d’être accueillis avec dignité et courtoisie. « Faites de votre éducation une tradition » c’est ce que le Collège Kiuna nous enseigne. S’informer c’est s’éduquer. Poser des questions serait-il devenu dérangeant? Si nous posons des questions, c’est pour justement bien se comprendre. Et vous, vos expériences auprès des autochtones?

Tshinakumitin

MÉDIAS PARTENAIRES

LE CLUB-CONSEIL LAVI-EAU-CHAMP

Une expertise indispensable pour nos producteurs agricoles

Le club-conseil en agroenvironnement Lavi-Eau-Champ a plus de vingt ans. Cet organisme à but non lucratif est né de la volonté des producteurs agricoles des secteurs des Chenaux et de Mékinac qui voulaient compter sur une expertise professionnelle alors que le ministère de l’Agriculture délaissait le travail de première ligne.

RÉJEAN MARTIN

LE BULLETIN MÉKINAC

Dans le nom « Lavi-Eau-Champ », il y a les diminutifs de Laviolette et de Champlain. C’est tout l’Est de la rivière Saint-Maurice qui est, pour ainsi dire, le terrain de jeu de l’organisme dont le slogan est « Gardien d’une terre en santé ».

D’abord, donc, l’initiative d’une vingtaine d’entreprises agricoles, il en compte maintenant environ 200.

Les domaines d’expertise des agronomes et autres techniciens au

service de Lavi-Eau-Champ sont multiples. Le service d’accompagnement qui est offert cible les productions végétales, soit auprès des exploitations agricoles de grandes cultures, animales, biologiques et horticoles.

En rencontre avec le Bulletin, l’agronome Stéphanie Veilleux nous dit entre autres que Lavi-Eau-Champ veille à élaborer des plans de nivellement de terres ainsi que des cartes de rendement. De plus, une expertise a été créée ces dernières années dans l’aménagement d’ouvrages hydroagricoles qui permettent de

réduire l’érosion en berges et l’implantation de bandes riveraines. L’introduction des cultures de couvertures et la réduction du travail du sol sont des secteurs dans lesquels le Club mise beaucoup dans le but d’améliorer la santé des sols.

D’autre part, on œuvre constamment au dépistage d’insectes, de maladies et de mauvaises herbes affectant les cultures. « On est à l’affut des moindres signaux », résume Stéphanie Veilleux qui peut compter sur de bons réseaux d’information spécialisés à cet égard. L’accompagnement des entreprises en phytoprotection est donc une partie importante de notre travail.

Les cultures en émergence intéressent aussi l’équipe de Lavi-Eau-Champ. Ils sont à l’affut des demandes des producteurs qui recherchent de nouvelles avenues pour leur entreprise.

On dit que Lavi-Eau-Champ a, en un mot, l’objectif de favoriser de toutes les manières des pratiques agricoles respectueuses de l’environnement dans l’esprit du développement durable. On explique

que sa mission est d’offrir à ses membres et clients des services agronomiques indépendants axés sur la rentabilité et la pérennité des entreprises agricoles dans une optique de développement durable.

« Au milieu de représentants d’intrants et d’engrais qui occupent le marché de façon légitime, nous avons su prendre notre place et créer une relation de confiance avec nos membres et clients », affirme Stéphanie Veilleux qui n’est pas cependant sans rappeler les problèmes de ce secteur de notre économie: le vieillissement des producteurs et conséquemment le manque de relève, la pénurie de main-d’œuvre, la difficulté de la rentabilité des entreprises et la lourde bureaucratie nécessitant par le fait même la production d’un nombre fort élevé de rapports de toutes sortes.

L’équipe actuelle de Lavi-Eau-Champ est formée de 4 agronomes, une adjointe administrative et une technicienne. Chose remarquable: toute l’équipe est féminine en ce moment. On dit que bientôt, on aura besoin d’une ressource supplémentaire.



Le Bulletin a rencontré Stéphanie Veilleux, agronome au club-conseil en agroenvironnement Lavi-Eau-Champ.

PHOTO : BDC-MEK-PHOTO POUR LAVI-EAU-CHAMP



JOURNAUX
MENSUELS
D’ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Genève-de-Batiscan
GOX 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - MERCREDI 16 JUIN À 9 H 45 - PAR ZOOM

Obligatoire de RÉSERVER avant le vendredi 4 juin 2021
à l’adresse courriel :
aqdr.tr@infoteck.qc.ca
POUR LE C.A. DE L’AQDR
TROIS-RIVIÈRES



LA PAROLE EST À VOUS!
FAITES RESPECTER VOS DROITS
AVEC L’AQDR



PAYÉE AU

FÉMININ

Nous méritons un salaire à la hauteur
de notre expertise. Peu importe notre genre.

